2007 News Releases

Winnipegers can now plan their leisure time online

Related Links
- News Archives
- Media Centre

NEWS @ A GLANCE:

Why wait in-line when you can go online? Citizens can now plan their leisure time online anytime from the convenience of their home or office, since "leisureonline" can also be accessed from any computer with Internet access. "leisureonline" is also available from a computer station at any one of the City's 20 Library branches.
(for more details, please read the full media release below)

MEDIA RELEASE:

WINNIPEG February 16, 2007 - Why wait in-line when you can go online? Winnipeg citizens now have access to a new customer-convenient web-based registration system called "leisureonline". Funding for this initiative was provided through the Winnipeg Partnership Agreement.

Steven Fletcher, Charleswood-St.James-Assiniboia MP, on behalf of the Honourable Rona Ambrose, Minister of Intergovernmental Affairs and Minister of Western Economic Diversification, Andrew Swan, Minto MLA, on behalf of Intergovernmental Affairs Minister Steve Ashton, and Gord Steeves, Chair of the Standing Policy Committee on Protection & Community Services, officially launched the latest e-government initiative today at the Millennium Library.

Citizens can now plan their leisure time online anytime from the convenience of their home or office, since "leisureonline" can also be accessed from any computer with Internet access. "leisureonline" is also available from a computer station at any one of the City's 20 Library branches.

"Canada's New Government is pleased to support projects that use technology to provide a better, more cost-effective service to Winnipeggers," said MP Steven Fletcher. "One of the goals of the Winnipeg Partnership Agreement is to increase the technology capacity and knowledge of our communities."

"This new system will make it easier for Winnipeggers to learn about and book leisure activities that will lead to recreational opportunities," said Andrew Swan. "This is a good fit with the province's Healthy Living strategy."

"leisureonline" is another exciting development in the provision of recreation services by the City of Winnipeg, and yet another step towards implementing our Red Tape Commission Recommendations on improved customer service," said Steeves. "We are extremely proud to be able to offer this new program registration option to our citizens."

"leisureonline" is a customer-friendly, easily navigated self-service tool that allows customers to register in real time for all leisure programs offered in the Leisure Guide, as well as for all aquatic programming available at City of Winnipeg pools. It is available in both official languages.

Citizens can browse through the Leisure Guide course catalogue online and register for a course or program from any computer with Internet access, 24 hours

2008-02206/

a day, seven days a week.

Along, with this new web-based option, citizens will still be able to use traditional forms of program registration such as phone, fax and drop-off.

Funding of $1.4 million for the Class Registration System and its various components including "leisureonline", comes from Component IV of the Winnipeg Partnership Agreement. This component is designed to strengthen Winnipeg's innovation system by supporting projects that increase the awareness, capacity and use of new technologies. Component IV will also build necessary infrastructure to promote growth in knowledge-based sectors such as aerospace, life sciences and alternative energy.

The Winnipeg Partnership Agreement was signed in May 2004 and represents a five-year, $75-million commitment by the governments of Canada, Manitoba and Winnipeg to strengthen city neighbourhoods, promote economic development and enable Aboriginal citizens to fully enjoy Winnipeg's economic and social opportunities. For program details, interested parties are encouraged to consult the Web site: www.winnipegpartnership.mb.ca.

Backgrounder

Residents who want to register for recreational programs offered by the City of Winnipeg's Community Services Department now have four options: you can register by phone, by fax, by dropping off your completed request to your nearest community centre or register online through leisureonline.

Accessing leisureonline is as easy as 1-2-3.

1. Contact Community Services Department at 986-5663 to set up your family account.
2. Go to www.leisureonline.ca to retrieve your Login ID.
3. Browse the Leisure Guide course catalogue and register for the programs that appeal to you.

The new Spring/Summer Leisure Guide will be online as of March 5, 2007. Your login data enables you to access leisureonline, in English or French, from any computer with Internet access 24 hours a day, seven days a week.

The new online system enables residents to pay online using a Visa, American Express or MasterCard and receive instant confirmation for their program of choice and a printed receipt.

Les winnipégois et les winnipégoises peuvent maintenant planifier leurs moments de loisirs en ligne

Pourquoi faire la queue alors que vous pouvez vous inscrire en ligne? Les citoyens de Winnipeg ont maintenant accès à un nouveau système convivial d'inscription en ligne, appelé « loisirsenligne ». Le financement de cette initiative est alloué dans le cadre de l'Entente de partenariat de Winnipeg.

M. Steven Fletcher, député pour Charleswood-St.James-Assiniboia, au nom de l'honorable Rona Ambrose, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, M. Andrew Swan,

député provincial de Minto, au nom du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Steve Ashton, et M. Gord Steeves, président du Comité permanent de l'élaboration des politiques sur la protection et les services communautaires, ont lancé officiellement la dernière initiative d'administration en ligne aujourd'hui à la Bibliothèque du millénaire.

Étant donné que « loisirsenligne » est accessible en ligne au moyen de n'importe quel ordinateur équipé d'un accès Internet, les citoyens peuvent planifier à leur gré leurs loisirs à partir de leur domicile ou de leur bureau. Il est aussi possible d'accéder à « loisirsenligne » par l'intermédiaire des terminaux informatiques installés dans les 20 bibliothèques municipales.

« Le nouveau gouvernement du Canada est heureux de soutenir les projets qui ont recours aux technologies pour offrir un service plus efficace et moins coûteux à la population de Winnipeg, a déclaré M. Fletcher. Accroître les capacités et connaissances technologiques de nos collectivités fait partie des objectifs de l'Entente de partenariat de Winnipeg. »

« Ce nouveau système permettra aux winnipégois et aux winnipégoises de découvrir les activités de loisirs offertes par la municipalité et de s'y inscrire en vue de s'accorder quelques moments de détente, a indiqué M. Swan. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans la stratégie en matière de vie saine de la province. »

« Le système loisirsenligne est l'une des grandes innovations introduites dans le domaine des loisirs par le ville de Winnipeg. Il constitue aussi une étape supplémentaire dans la mise en oeuvre des recommandations de la Red Tape Commission, qui visent à améliorer le service à la clientèle, a déclaré M. Steeves. Nous sommes très fiers de mettre ce nouveau système d'inscription à la disposition de nos citoyens. »

« loisirsenligne » est un outil libre-service convivial qui permet aux citoyens de s'inscrire en temps réel aux activités de loisirs de leur choix qui sont proposées dans le Guide loisirs; ce guide contient également tous les cours de natation offerts dans les piscines de la ville de Winnipeg. Il est publié dans les deux langues officielles.

Les citoyens peuvent consulter le Guide en ligne et s'inscrire à un cours ou à une activité à partir de n'importe quel ordinateur équipé d'un accès Internet, cela 24 heures par jour et 7 jours par semaines.

Hormis l'emploi de ce système électronique, les citoyens peuvent continuer de s'inscrire à des activités par les moyens traditionnels, c'est-à-dire par téléphone, par télécopieur ou par dépôt du formulaire d'inscription.

La contribution de 1,4 M$ pour le système d'inscription aux cours et ses composantes, y compris loisirsenligne, est versée dans le cadre du Programme IV de l'Entente de partenariat de Winnipeg. Ce programme a pour objectif de renforcer le système d'innovation de Winnipeg en soutenant des projets destinés à mieux faire connaître les avantages, les applications et l'utilisation des nouvelles technologies. Il aidera également à bâtir l'infrastructure nécessaire pour favoriser la croissance des secteurs fondés sur le savoir, tels que l'aérospatiale, les sciences de la vie et les énergies de substitution.

Signée en mai 2004, l'Entente de partenariat de Winnipeg constitue un engagement de 75 millions de dollars, étalé sur cinq ans, des gouvernements du Canada, du Manitoba et de Winnipeg. Elle a pour but de renforcer les quartiers,

de favoriser le développement économique et de permettre aux Autochtones de Winnipeg de profiter pleinement des débouchés économiques et sociaux de la ville. Les parties intéressées sont invitées à consulter le site Web de l'Entente, à www.winnipegpartnership.mb.ca, afin d'obtenir des renseignements plus détaillés sur le programme.

loisirsenligne

Les citoyens de Winnipeg ont maintenant le choix entre quatre moyens pour s'inscrire aux activités de loisirs offertes par les Services communautaires municipaux : par téléphone, par télécopieur, par dépôt du formulaire d'inscription dans le centre communautaire le plus proche ou en ligne par l'intermédiaire de loisirsenligne.

Il est très facile d'accéder à loisirsenligne :

1. Communiquer avec la division des inscriptions des Services communautaires en composant le 986-5663 pour établir un compte famille
2. Aller à l'adresse www.leisureonline.ca pour récupérer votre code d'utilisateur
3. Consulter en ligne le Guide loisirs présentant tous les cours offerts; s'inscrire à l'activité de son choix

Le nouveau Guide loisirs printemps-été sera diffusé en ligne le 5 mars 2007. Grâce à vos données d'identification personnelles, vous pouvez accéder à loisirsenligne à partir de n'importe quel ordinateur équipé d'un accès Internet, cela 24 heurs par jour et 7 jours par semaines.

Le nouveau système loisirsenligne permet aussi aux citoyens de s'acquitter des frais d'inscription en ligne au moyen d'une carte Visa, American Express ou MasterCard et de recevoir instantanément une confirmation de leur inscription ainsi qu'un reçu imprimé.

Last update: 13.02.2007

* Top of Page